

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARSÈNE DUMONT

## **Aptitude de la France à fournir des colons (suite et fin)**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 41 (1900), p. 80-86

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1900\\_\\_41\\_\\_80\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__80_0)

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## II.

### APTITUDE DE LA FRANCE A FOURNIR DES COLONS (*suite et fin* [1]).

## V.

Une collectivité ne peut coloniser avec avantage que si elle est en pleine vigueur démographique.

Nous avons cherché un critérum de l'aptitude à fournir des colons et nous avons reconnu qu'une nation qui n'a pas une densité de population suffisante, relativement à ses ressources et relativement à la densité des nations limitrophes, qui n'a pas une natalité élevée, des excédents réguliers et considérables de naissances sur les décès, enfin, qui est obligée de subir l'infiltration des étrangers, n'a pas d'aptitude à fournir des colons. Lui en demander, c'est lui demander de s'épuiser et de courir à sa ruine. C'est traiter l'anémie par la saignée.

---

(1) Voir les numeros de janvier et de février du *Journal de la Société de statistique de Paris*, pages 15 et 61.

La démographie seule peut révéler à un peuple ses ressources en fait d'hommes et sa possibilité d'en exporter sans se nuire. C'est affaire de constatation et non de fantaisie. Il se peut, en effet, qu'un peuple qui aurait tout intérêt à conserver précieusement sur son sol ses trop rares habitants veuille quand même, par vanité ou par un esprit d'imitation mal entendu, acquérir des colonies. Il ressemble alors à un banquier dont les affaires sont très embarrassées et qui ne peut résister à la tentation d'acheter une maison de campagne, de louer une chasse et d'augmenter son luxe.

Il se peut faire qu'une collectivité, État, commune ou département, ait intérêt à ne pas exporter de colons et qu'elle les pousse néanmoins à émigrer. Il se peut faire que beaucoup d'individus aient intérêt à émigrer, alors que la collectivité se rendrait compte qu'elle aurait un intérêt opposé. Alors, ce serait certainement la volonté des individus qui l'emporterait. Il suffit pour cela qu'une nation soit mal organisée et ne sache pas faire arriver ce qu'elle sait lui être avantageux. Il se peut, par exemple, qu'elle ne sache pas donner à ses populations rurales des motifs de rester dans les campagnes, bien qu'il s'y trouve pour elles de la place et du travail utile. Il faut donc bien se garder de confondre le *goût* d'une population pour l'émigration avec l'*aptitude* à fournir des colons. Le goût, bien qu'il ne soit pas indéterminé dans sa quantité ni dans ses causes, est un phénomène subjectif; l'aptitude est, au contraire, un phénomène social mesurable par la démographie. Ces deux faits ne sont nullement proportionnels l'un à l'autre ni même concomitants. Il arrive continuellement qu'une population soit apte à fournir des colons et reste casanière dans la torpeur et la misère, tandis que par contre une autre population ait des citoyens toujours prêts à partir pour les contrées lointaines, alors qu'ils ne peuvent le faire sans anémier et détériorer la collectivité qu'ils abandonnent.

Le goût pour l'émigration est bien moins le résultat d'une haute natalité que d'une grande fécondité des mariages, ce qui est fort différent. Sauf dans les cas exceptionnels où l'émigration d'un pays vers un autre est bien amorcée, le courant bien établi et où l'on émigre en famille, l'émigration est habituellement individuelle, porte principalement sur les jeunes hommes et se produit bien moins parce qu'il y a trop d'habitants dans la commune, que parce qu'il y a trop de frères et de sœurs dans la maison paternelle.

Soit une collectivité imaginaire ayant pour nuptialité 10, pour fécondité des mariages 3,5 et pour natalité légitime 35 et une autre collectivité ayant pour nuptialité 6, fécondité des mariages 5 et natalité 30; il y a beaucoup de chances pour que la seconde, en dépit de l'infériorité du nombre de ses naissances, ait plus de goût pour l'émigration que la première et, cependant, si nous supposons que la mortalité est égale dans nos deux collectivités, l'excès des naissances sur les décès sera de cinq pour mille habitants plus fort dans la première, et elle aura, en conséquence, toutes choses égales d'ailleurs, une aptitude plus grande à fournir des colons.

Le goût pour la colonisation, les aventures lointaines, la guerre et les voyages est surtout prononcé dans une population où, par l'effet des lois ou d'habitudes tyranniques enracinées dans la classe possédante, un seul enfant hérite de tous les biens de la famille et où les autres n'ont qu'une dot minime. Ceux-ci, placés dans l'alternative ou bien de déchoir du rang paternel, en tombant par exemple de la situation de petits propriétaires ruraux travaillant uniquement sur leur domaine à celle d'ou-

vriers agricoles obligés de travailler chez les autres, ou bien de garder le célibat en restant dans la maison où ils sont nés, sous l'autorité d'un frère aîné ou d'une sœur, préférèrent prendre un troisième parti et chercher au loin un emploi pour leur activité.

C'est sans doute un effet de la famille souche bien observé par Le Play que d'entraîner une grande fécondité des mariages. Mais c'en est un autre aussi, qu'il n'a point vu, que de causer tout à la fois un fort abaissement de la nuptialité et une tendance très prononcée pour l'émigration.

Il paraît que, de 1881 à 1894, le Sud-Ouest de la France, où la coutume est généralement répandue chez les familles aisées de *faire un aîné*, aurait fourni à la République argentine, cent mille émigrants environ, prélevés principalement sur le département des Basses-Pyrénées. Ce chiffre est peut-être exagéré. Mais, quel qu'il soit, il est certainement en relation avec la fécondité des mariages et leur petit nombre. Nous avons vu en effet que la natalité est de 22,4 seulement dans ce département. Or, ce chiffre assez faible en lui-même, a pour facteurs une nuptialité de 5,9 seulement, une fécondité des mariages relativement élevée de trois et demi, et une natalité naturelle supérieure à la moyenne française de 6,6 naissances naturelles pour cent naissances de toute nature.

Ces divers caractères démographiques, qui sont liés les uns avec les autres par une dépendance mutuelle, apparaissent avec un relief particulièrement accusé dans le canton basque de Saint-Étienne-de-Baïgorry (1).

Comparons rapidement, au point de vue du goût pour l'émigration et de l'aptitude à fournir des émigrants, le département du Finistère au précédent. Son aptitude à fournir des émigrants est certaine : car sa densité est de plus de cent habitants par kilomètre carré, sa natalité de plus de trente naissances annuelles par mille habitants et ses excédents de naissances considérables. Cependant, il n'a point de goût pour l'émigration. Ce n'est pas que le nombre moyen des enfants par mariage soit moindre que dans les Basses-Pyrénées, puisqu'il est, au contraire, de plus de quatre, soit sensiblement supérieur. Mais la nuptialité est beaucoup plus considérable, elle est de 7,8 et, conséquence habituelle, les naissances naturelles ne forment que 2,4 pour cent des naissances totales.

Les particularités caractéristiques de la démographie du Finistère sont surtout accusées dans le sud du département et en particulier dans le canton de Fouesnant (2). Là, la natalité dépasse souvent quarante naissances pour mille habitants, la nuptialité varie de huit à plus de neuf ; tout le monde se marie et il n'y a presque point de naissances naturelles. Il arrive fréquemment que les naissances soient le double des décès. Et cependant ce canton qui a une si grande aptitude à fournir des colons n'en fournit point. Le fils, revenu du service militaire, loue à domaine congéable une certaine étendue de landes à proximité de la maison paternelle, y bâtit un *pentiy* rudimentaire qu'il accroîtra par la suite, se marie et fonde sur le sol qui l'a vu naître une nouvelle famille.

Ces exemples n'ont d'autre but que de faire comprendre ce que nous avons

---

(1) Voir mon Essai sur la natalité chez les Basques de Baïgorry. (Association pour l'avancement des sciences. — Congrès de Pau.)

(2) Voir mon Essai sur la natalité dans le canton de Fouesnant. (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1891.)

affirmé. Une collectivité peut fort bien ne point émigrer, quoiqu'elle soit assez vigoureuse pour exporter une partie de ses excédents de natalité sans s'affaiblir, et, d'autre part, une collectivité peu dense, peu prolifique, ayant à sa portée sur son territoire de vastes étendues à défricher et qui n'aurait pas de plus pressant intérêt, que de garder tous ses enfants dans son sein, peut fort bien voir s'éveiller, chez une partie d'entre eux, l'aversion de la situation étouffante qui leur est faite dans la famille ou la société et le désir de s'en libérer par la fuite.

Ce point acquis, il faut espérer que le lecteur verra de lui-même combien est vain ce raisonnement journallement répété : la France peut fournir des colons puisqu'elle en fournit effectivement à l'Amérique du Sud ; le seul problème à résoudre est de les amener à prendre la route des colonies françaises. Ce qui est vrai, c'est que, si un certain nombre de milliers de *cadets* quittent effectivement notre Sud-Ouest, il vaudrait infiniment mieux, pour cette région en particulier et pour la France en général, qu'ils y restassent ; c'est en second lieu que leur départ, étant motivé principalement par le désir d'éviter le service militaire et par le besoin d'indépendance, ils n'auront jamais beaucoup de goût pour les colonies françaises où ce désir ne saurait point trouver satisfaction. S'il fallait, pour les déterminer à s'y rendre, leur accorder comme on le propose parfois des exemptions de service militaire, des subventions pécuniaires et des terres, il vaudrait beaucoup mieux leur concéder des avantages équivalents sous une autre forme, pour coloniser en France.

Depuis quelques années, l'opinion tend à prévaloir qu'un bon agriculteur est plus utile aux colonies qu'en Normandie ou en Béarn. C'est une grande erreur, et s'il mérite que la nation s'impose des sacrifices en sa faveur, il vaut mieux les faire pour le conserver que pour l'éloigner : car, si par son travail et son intelligence, il est apte à donner une plus-value à quelques dizaines d'hectares, il vaut mieux que ce soit à quelques dizaines d'hectares de terre française qu'à pareille étendue d'une contrée lointaine qui ne sera jamais partie intégrante de la patrie, qui n'en est qu'une possession récente et peut-être assez précaire. Il vaudrait mieux que nos émigrants béarnais ou basques allassent à la Nouvelle-Calédonie ou simplement dans l'Afrique du Nord qu'à la République Argentine ; mais il vaudrait encore infiniment mieux qu'ils s'occupassent à créer des fermes florissantes dans les terres délaissées ou insuffisamment cultivées de leur admirable pays natal.

Il est une seconde erreur, sœur de la précédente et dont il faut également faire justice. Elle consiste à se baser, pour penser que la France peut aisément envoyer des émigrants au dehors, sur ce fait qu'un très grand nombre d'hommes et de femmes émigrent incessamment des campagnes vers les villes. Il suffirait, croit-on, de diriger ce courant vers nos colonies.

Une telle manière de raisonner provient d'une vue fort superficielle des choses. En réalité, l'émigration centripète qui, dans tous les pays civilisés sans exception, porte les habitants des campagnes vers les villes, des petites vers les grandes et de toutes vers les capitales, provient d'une disposition mentale diamétralement opposée à celle qui produit l'émigration centrifuge. La première ne peut remplacer la seconde.

L'émigration vers des pays nouveaux, en vue de l'occupation du sol, de l'agriculture et du travail personnel, qui en somme constitue la véritable colonisation, celle qui entraîne la conquête démographique, est le fait d'hommes et de peuples encore rudes, peu ou moyennement civilisés. Elle suppose des goûts simples, des

besoins de culture intellectuelle et esthétique peu développés. Ce ne sont pas les contemporains de Périclès qui fondèrent Tarente ou Syracuse et peuplèrent la grande Grèce, ce sont les Grecs du huitième siècle, ignorant encore les raffinements du luxe et des arts, mais aussi l'oliganthropie, exubérants de vigueur morale et de valeur guerrière, contraints d'essaimer par la surabondance de la population.

Ainsi en était-il des Anglais du dix-septième siècle, des pauvres émigrants allemands du dix-huitième siècle, des Espagnols du seizième et des humbles paysans russes qui, en deux siècles, de proche en proche, par capillarité, ont annexé d'immenses territoires au domaine primitif de leur race.

Le vrai colon doit avoir la passion de la vie rustique et de sa famille, le goût de la solitude ou tout au moins une grande facilité à la supporter, le mépris de la vie urbaine et des plaisirs artificiels.

L'émigration rurale est au contraire causée par le besoin de ces plaisirs que l'éducation actuelle éveille jusqu'au fond des campagnes, mais qui ne peuvent trouver à s'y satisfaire. Les populations rurales, les jeunes gens surtout s'ennuient dans leurs communes rurales parce qu'ils ont appris à désirer une vie sensorielle et cérébrale plus active, une participation plus complète à la circulation des idées, aux passions et aux modes de leur temps, l'excitation enivrante des bains de foule dans le tourbillon de leurs concitoyens lorsque, au milieu des grandes villes, les fêtes en augmentent le mouvement. On a mille fois observé que, de ceux qui sont ainsi attirés par le bruit et la lumière, beaucoup ne recueillent que la misère ; mais cette observation, si juste soit-elle, n'empêche pas plus les progrès de l'afflux vers les centres que la démonstration sans cesse répétée des inconvénients de l'alcool et du tabac n'en arrête l'usage et même le développement.

Quand un jeune homme, né à la campagne, ne veut plus rester ou rentrer dans la torpeur de son morne village, tous les discours qu'on pourrait lui tenir pour l'engager à aller se plonger dans un isolement encore plus grand dans le Haut-Tonkin, la Nouvelle-Calédonie ou le bassin du Chélif, échoueront fatalement. Toutes ses dispositions mentales, toutes ses aspirations sont l'inverse de celles qui font les colons.

Il n'est pas impossible qu'à force de promesses et de tableaux alléchants, on arrive à le tromper, il n'est pas impossible qu'il parvienne à se tromper lui-même et qu'il prenne sincèrement la passion de voyager, « le désir de voir et l'humeur inquiète » pour le goût de coloniser. Mais il ne sera pas installé et fixé depuis six mois dans sa concession qu'il s'y consumera d'ennui, pesterà contre tout, l'absence de routes, l'absence de chemin de fer, l'absence d'une grande ville à peu de distance de ses champs, l'impossibilité de faire fortune en quelques mois, enfin contre le gouvernement qui devrait attirer des millions de colons à l'un desquels il pourrait vendre sa propriété un bon prix, afin de rentrer en France.

Il est impossible d'avoir voyagé dans une colonie sans avoir rencontré ce type de colon acariâtre, qui feint de croire ou même pense réellement qu'il s'est sacrifié en s'établissant sur une terre qu'on lui a donnée et que c'est la mère patrie qui est ingrate envers lui. Tous veulent vendre. Si vous paraissez vous intéresser à l'agriculture et vous informez du prix des terres et des rendements, bientôt on flaire en vous un amateur et l'on vous fait des avances, parfois des offres positives. En Nouvelle-Calédonie, d'après les documents officiels, les propriétés des quelques colons qu'on s'est efforcé d'y établir ont changé de maître tous les trois ou quatre ans. Il

est certain que les concessionnaires ou acquéreurs n'avaient ni le goût de la colonisation, ni celui de l'agriculture en aucun pays ; consciemment ou sans le savoir, ils avaient le goût de la spéculation et des aventures. On se préparerait de graves mécomptes, si l'on pensait qu'avec de pareils éléments, on peut fonder la prospérité de colonies de peuplement ou même d'exploitation. Ils seront au loin ce qu'ils auraient été en France, des pirates du budget. Au lieu d'être des mendiants de places, ils seront à la vérité des mendiants de la colonisation officielle. Mais il n'y a là qu'une simple différence de modalité, la disposition mentale est la même.

Si l'on ne peut faire de vrais colons avec des émigrants ruraux à tendance centripète, à plus forte raison n'en peut-on faire avec des épaves, des détritiques de la société. Des hommes, dont le caractère a toujours été faible ou inconsistant, dont l'énergie a toujours été médiocre ou a été épuisée par des revers de fortune, sont peu propres à recommencer une existence nouvelle sur une nouvelle terre. Les récidivistes, les vagabonds seraient fatalement condamnés à la maladie, à la mort ou tout au moins à échouer et à venir, au bout d'un temps plus ou moins long, mendier leur rapatriement. Il y a peu à espérer des aventuriers qui ne voient dans la vie coloniale qu'une occasion de s'affranchir de la discipline sociale et des sévérités de l'opinion.

De ce qu'il est difficile de se créer une situation en France, il ne suit pas en effet que ce soit plus facile aux colonies. Aux qualités exigées dans la mère patrie par la lutte pour la vie, s'en ajoutent d'autres qui sont exigées par le climat.

D'abord, le travail de la terre est absolument impossible pour l'Européen dans toutes nos colonies intertropicales : Sénégal, Cochinchine, Dahomey, Soudan, Guyane, et par conséquent la conquête démographique est de tous points irréalisable. Notre natalité fût-elle débordante, il serait inutile de la tenter. Ce sont des colonies d'exploitation et rien de plus. Dans les unes règnent l'impaludisme, dans les autres la fièvre typhoïde, dans toutes l'anémie tropicale. L'énervement dû aux insomnies prolongées interdit l'effort musculaire, limite assez étroitement le travail manuel à l'ombre et même le travail cérébral. Le moindre surmenage intellectuel aboutit rapidement à la neurasthénie. « Pour cette catégorie de colonies, l'émigration, dit M. le docteur Navarre, ne devrait porter que sur une élite, une sorte de cadre social dont les noirs ou les indigènes doivent remplir les unités. » Ajoutons que les pièces de ce cadre doivent être mobiles et pouvoir se remplacer au bout d'un temps variable, sans attendre l'usure. Mais dès lors le prétendu colon, surveillant ou directeur d'entreprise agricole, industrielle ou commerciale, est semblable aux fonctionnaires, ce n'est qu'un passant qui, momentanément exilé par le besoin d'un emploi, attend qu'on le relève.

Dans le Laos et le Haut-Tonkin, la Nouvelle-Calédonie et peut-être les hauts plateaux de Madagascar, le travail de la terre n'est pas absolument impossible à l'ouvrier français, il n'est très dangereux que quand il s'agit de défrichements. Même en Algérie et en Tunisie, il est toujours difficilement compatible avec la fondation d'une famille robuste toutes les fois que le colon provient d'une région qui s'éloigne de la Méditerranée. La race paraît avoir une grande importance : le blond s'acclimate mal, le brachycéphale brun un peu, le dolichocéphale noir, mieux encore. Mais, en tous cas, il faut que le colon soit un homme d'élite, qu'il soit bien portant, vigoureux, sans affection des poumons, sans aucune irritation de l'appareil digestif ; rien du côté du foie ou de la rate, point de troubles de la circulation, les

hypertrophies du cœur prédisposant aux coups de chaleur Il faut que ce soit un homme fait, ayant l'âge de la plus grande résistance Au moral, il doit être énergique, sobre, capable de résister aux séductions de l'alcool et à l'abus des plaisirs vénériens Il faut qu'il soit propre et digne ; au point de vue intellectuel, qu'il soit actif, sans fièvre, doué d'initiative et de jugement ; au point de vue économique, il faut qu'il ait un certain capital. Un fait bien reconnu est que les hommes dénués de ressources, en dépit de tous les efforts du gouvernement, ne réussissent pas. En Nouvelle-Calédonie, les colons établis officiellement, au prix de deux mille cinq cents francs l'un, ont épuisé le matériel et les vivres qui leur ont été donnés, sont retournés à leur pauvreté et ont demandé à rentrer en France. Le capital possédé par l'émigrant doit être au minimum de cinq mille francs et, s'il ne peut travailler lui-même de ses bras, de vingt mille francs.

En réunissant toutes ces qualités, peut-être réussira-t-il à faire fortune ; peut-être, si sa femme est particulièrement résistante, échappe aux métrorrhagies et aux fausses couches, arrivera-t-il à avoir des enfants et à les élever. Alors, au prix de la double sélection de la nature et des hommes, une famille française sera fondée dans un pays nouveau où il n'y en avait point Mais, avec ces mêmes qualités, elle eût certainement et plus facilement réussi en France, où ni la terre ni les débouchés ne font défaut Un jeune fermier intelligent, doué d'énergie et d'initiative, qui a de cinq à vingt mille francs d'avances en Normandie, qui est en outre résolu à travailler de ses bras et à vivre avec économie, n'a pas besoin d'aller chercher une ferme en Nouvelle-Calédonie ni en Afrique, il en trouve aisément une toute bâtie que le propriétaire est heureux de lui louer Il lui sera facile de s'y marier, d'y fonder une famille vigoureuse et d'y faire de bonnes affaires. Les hommes de cette valeur sont nécessaires dans leur pays d'origine et, comme ils y sont déjà en nombre insuffisant, il faut s'efforcer de les y retenir.

Les partisans de la politique coloniale semblent avoir généralement conservé cette opinion que le départ d'un certain nombre d'émigrants français, laissant des places vacantes dans la mère patrie, suffit pour évoquer du néant à l'existence de nouveaux citoyens et relever le niveau de la natalité Mais c'est là une vue théorique que rien ne justifie Elle suppose que la société, comme jadis la nature, a horreur du vide, que partout où existe un pain naît une bouche pour le manger. Or, rien dans les faits ne motive cette manière de voir. C'est un corollaire de la théorie de Malthus qui devrait être depuis longtemps abandonné comme elle.

En résumé, qu'il s'agisse d'hommes ou qu'il s'agisse d'argent, la France n'est pas la quantité inépuisable que l'on imagine Ses ressources démographiques sont, tout au contraire, étroitement limitées ; elles demandent à être ménagées avec soin et ce serait une dangereuse erreur que de les disperser, au moment où la terrible crise de transformation interne qui la travaille lui commande de se replier sur elle-même et de se contracter énergiquement.

Arsène DUMONT

---